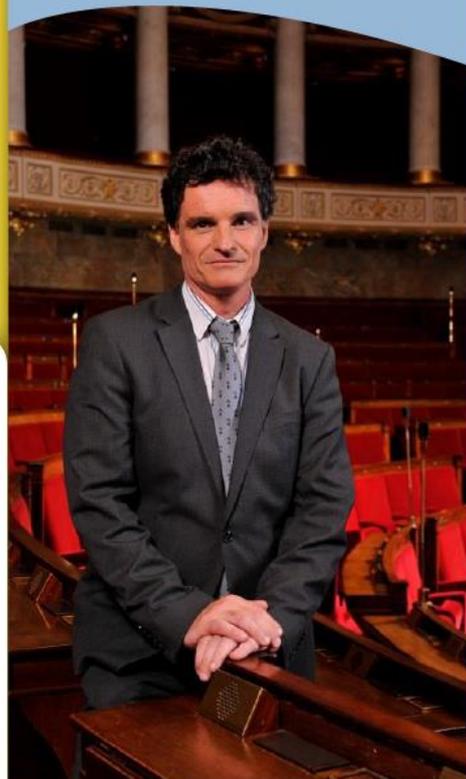




# Lettre d'information du député Paul Molac



## édito

par Paul Molac

Ce mois de mai a été marqué par la liquidation de l'abattoir Doux de Pleucadeuc. Les propriétaires de l'entreprise Doux avaient pu présenter un plan de continuité cohérent en intégrant cet abattoir. Pourtant tout laisse à penser que la solution était un leurre. Les employés qui ont cru de bonne foi pouvoir sauver leur travail, ont été trompés. C'est un coup dur pour l'emploi, les personnes qui se retrouvent au chômage et le territoire, en premier lieu la commune de Pleucadeuc.

Les employés auront les mêmes mesures d'accompagnement que les anciens employés de Doux licenciés à l'automne dernier. Pour ces derniers, j'ai obtenu du Ministre du travail, Michel Sapin, que le suivi par pôle emploi et le cabinet Catalys des employés licenciés en septembre soit prolongé d'une année.

Ce triste épilogue qui avait commencé en mai 2012 doit nous in-

terroger sur certaines pratiques industrielles. Le manque d'innovation et d'investissement sur ses outils bretons et français ainsi qu'un développement hasardeux au Brésil allié à des erreurs de gestion, expliquent la situation actuelle dont les salariés font les frais. On ne peut que comparer la situation difficile de Doux avec la prospérité de LDC. Cela nous rappelle que notre système agricole doit aussi évoluer vers des productions à plus fortes valeurs et vers une transformation qui devrait se faire en Bretagne. Nous gagnerons ainsi des emplois et des marges pour nos éleveurs et transformateurs. Bien sûr, il faudra développer les filières industrielles et commerciales qui nous permettront de réussir ce pari. C'est, je le crois, le travail qu'il nous faudra mener collectivement dans les années à venir avec tous les acteurs de la profession. La diversification et l'excellence de notre modèle agricole est un impératif pour continuer de vivre et travailler au pays.

### COORDONNÉES

**ASSEMBLÉE NATIONALE :**  
126, rue de l'Université,  
75355 Paris cedex 07  
Tél. 01 40 63 71 61

**CIRCONSCRIPTION :**  
26, Place de la Mairie,  
56800 Ploërmel  
Tél. 02 97 70 61 72

**> Ouverture permanence :**  
lundi > vendredi :  
9 h à 12 h / 14 h à 17 h

**COURRIEL :**  
[pmolac@assemblee-nationale.fr](mailto:pmolac@assemblee-nationale.fr)



## Le travail à l'Assemblée Nationale



### Reprise des sites industriels rentables

Le 15 mai 2013, j'ai déposé avec les députés des groupes socialistes et écologistes une proposition de loi visant à redonner des perspectives aux salariés d'entreprises menacées de délocalisation et de fermeture alors qu'elles sont rentables. Nous sommes en effet parmi les pays d'Europe ayant connu le plus fort mouvement de désindustrialisation. Cette situation dramatique est l'héritage des politiques menées en particulier lors des dix dernières années durant lesquelles l'économie réelle a été délaissée au profit de la finance. Cette dernière a imposé un diktat de la performance boursière : les dirigeants des entreprises sont payés pour privilégier les dividendes d'aujourd'hui au détriment des investissements, des emplois, des exportations et de la performance de demain. Sous la pression des marchés, certains préfèrent payer le prix d'un plan social que de «s'encombrer» avec un site dont les performances économiques, bien que positives, ne sont pas jugées suffisantes. Les conséquences sociales ne sont évidemment pas envisagées dans ce type de raisonnement. Pourtant, dans de nombreux cas, d'autres entreprises seraient prêtes à reprendre le flambeau et à garantir la pérennité des emplois locaux. Le dépôt de cette loi est un nouvel engagement de campagne tenu et marque la volonté de travailler au nécessaire changement économique et social attendu dans notre pays.

### Langues régionales à l'école

Je tiens à exprimer ma satisfaction devant la nouvelle place donnée aux langues régionales dans le Projet de loi de Refondation de l'école. Après avoir alerté le Gouvernement sur la nécessité de revoir sa copie sur le sujet, nous avons pu aboutir, grâce à l'écoute du ministre, à une réelle avancée. Pour la première fois, l'enseignement bilingue français - langue régionale sera reconnu dans notre législation. Il est même inscrit que cet enseignement doit être favorisé et que les familles seront informées des différentes offres d'apprentissage. Cette loi est la première à être aussi explicite sur l'enseignement et la prise en compte des langues régionales dans l'Education nationale. C'est une victoire qui en appelle d'autres. Il faudra désormais veiller à ce que les moyens alloués aux écoles en langue régionale puissent suivre afin de conforter ces avancées sur le terrain.

### Indépendance de la justice et réforme du Conseil supérieur de la magistrature

Le mercredi 29 mai était examiné au sein de l'Hémicycle le Projet de loi relatif aux attributions du garde des sceaux et des magistrats du ministère public en matière de politique pénale et d'action publique. Derrière ce titre à rallonge, se cache l'éminent sujet d'une plus grande indépendance de notre justice, exigence fondamentale de notre démocratie. Porte-parole de mon groupe parlementaire sur le sujet, j'y ai défendu une vision de la justice qui soit totalement déconnectée de toute pression extérieure, et notamment de la sphère

politique et du Gouvernement. C'est justement l'enjeu de ce projet de loi qui est d'interdire toute instruction dans des affaires individuelles de la part du ministère de la justice aux magistrats du parquet (procureurs). Ce projet de loi, couplé à la réforme du Conseil supérieur de la magistrature renforçant les procédures de contrôle pour la nomination des magistrats du parquet est une réelle avancée en matière d'indépendance de la justice, tel que le prévoyait le point 53 du programme présidentiel.

### Débat sur la sûreté nucléaire

Le jeudi 30 mai, s'est tenu pour la première fois un débat sur la sûreté nucléaire au sein de l'Assemblée nationale. C'est une question d'importance quand on sait que l'Autorité de sûreté nucléaire a eu le mérite de dire, après la catastrophe de Fukushima, que l'on ne pouvait pas exclure un accident nucléaire majeur en France et qu'il fallait donc s'adapter et repenser notre sûreté. Je suis donc intervenu au cours de ce débat pour savoir pourquoi la France avait exclu les risques liés au terrorisme, au crash d'un avion et au piratage informatique lors des évaluations complémentaires de sûreté demandées par l'Union européenne suite à l'accident de Fukushima. J'ai également demandé à la ministre Delphine Batho pourquoi les commissions locales d'informations n'étaient pas financées par une taxe sur les installations nucléaires de base comme le veut la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière de nucléaire. Les réponses apportées, montrent qu'un réel effort de transparence doit être poursuivi.

Juin 2013 - n°2

## L'actualité en circonscription

**Un nouvel élan pour notre production porcine :**

Depuis plusieurs années la filière porcine bretonne, qui représente 57% de la production française, est en difficulté. La production est en baisse, les abattoirs sont fragilisés et de plus en plus de viande de porc est importée de l'étranger. Notre territoire rural fortement marqué par l'agriculture et l'agroalimentaire est ainsi en première ligne. Cette situation est causée en premier lieu par la pression des grandes surfaces imposant un prix toujours plus bas ainsi que par la distorsion de compétitivité des autres pays européens ayant recours à une main d'œuvre étrangère bon marché. Mais d'autres sont aussi en cause comme le vieillissement des bâtiments ou bien le manque de diversification. Pour ces raisons, le Ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll présente un plan de relance de la filière avec plusieurs mesures phares.

- Modification de la loi de modernisation de l'économie : Redéfinir les relations commerciales entre les producteurs et les grandes surfaces. Faire un suivi des prix, clarifier les contrats, intégrer l'évolution du coût des matières premières agricoles dans le prix d'achat...
- Développer le label France : Etablir un cahier des charges stricte permettant aux producteurs de valoriser leur produit.
- Distorsion de compétitivité : Agir au sein de l'Union Européenne pour limiter ces distorsions en y instaurant des réglementations

spécifiques.

- Diversification des revenus : Valoriser les déchets organiques en développant les petites unités de méthanisation et ainsi assurer aux producteurs un autre revenu.
- Modernisation des exploitations : Utiliser les ressources de la Politique Agricole Commune afin de rénover les porcheries et ainsi faire baisser la facture énergétique.

La question environnementale doit évidemment être présente. La production porcine bretonne doit renforcer son attractivité auprès de la population en réformant ses pratiques. Cependant, ce n'est pas avec une inflation des normes que nous y arriverons, les producteurs sont conscients des efforts à faire. Depuis plusieurs années ils ont d'ailleurs amélioré leur mode de production. La concertation avec des objectifs acceptés de chaque côté semble être la solution pérenne aux problèmes environnementaux rencontrés.

**Du côté du web**

> **articles choisis** > **cliquez sur le sous-titre/lien**

**Liquidation de l'abattoir Doux de Pleucadeuc : Un goût amer et l'impression d'un lâchage**

Cette liquidation laisse l'impression d'un réel gâchis social et industriel. Tout laisse à penser que la solution de continuité était un leurre. Les employés peuvent légitimement penser qu'ils ont été trompés. C'est évidemment un coup dur pour l'emploi, les personnes qui se retrouvent au chômage et le territoire, tous durement touchés.

**Pierrick Massiot se prononce sur l'avenir du Groupe Doux**

Pierrick Massiot, Président du Conseil régional, réagit à l'annonce faite hier, 21 mai, au Tribunal de commerce de Quimper, concernant la reprise possible du groupe Doux par le fonds d'investissement Développement et partenariat, dirigé par Didier Calmels.

**La Région Bretagne prépare l'arrivée de la Banque publique d'investissement**

La Banque Publique d'Investissement se met en œuvre au niveau régional. Une réunion de préfiguration du comité régional d'orientation, présidée par Pierrick Massiot, Président du Conseil régional, s'est tenue ce vendredi matin en présence notamment des deux actionnaires de BPI France

**Création de l'extension .BZH une victoire pour la Bretagne**

« .bzh » remercie tous ceux qui ont soutenu sa démarche et son travail depuis 2004. Les élus régionaux UDB faisaient dès le départ partie de ceux qui ont fait confiance à « .bzh » et se sont impliqués dans le soutien politique et financier du Conseil régional de Bretagne (administrative) qui a été essentiel.

**Animations sur le territoire**

> **7 et 8 juin, Josselin**

**Le retour des Aboyeuses.**

L'association Le Pied dans l'son organise la troisième édition de son festival Le Retour des Aboyeuses, les vendredi 7 et samedi 8 juin au centre culturel L'Ecusson.

> **9 juin, Peillac**

**Journée de la tonte**

Rendez-vous à l'atelier de tissage à bras, Aux Fils de l'Arz, au moulin de Guéveneux, de 11h à 18h. Visite guidée de l'atelier, atelier de tissage à bras et ses productions.

Organisation : Aux fils de l'Arz

> **09 et 23 juin, Beignon**

**Balade contée "un dimanche avec..."**

Le dimanche matin à 10h30, partez à la rencontre des légendes de Brocéliande. Marie Tanneux, du Conte est bon vous, fait découvrir la forêt de Brocéliande. Le dimanche matin, elle vous accompagne dans la Vallée de l'Aff. Départ à 10h30 (durée : 2h30). Lieu de rdv communiqué au moment de la réservation.

Circuit : 5 km, sentier avec petits dénivelés. Tarif : 10 € par adulte, 5 € enfant 7-12 ans accompagnés de leurs parents.

> **Contact : 06 62 35 86 30**

<mailto:louisedebrecilien@yahoo.fr>

> **22 au 24 juin, Molac**

**Foire Exposition de Molac**

Organisée par le Comité des Fêtes de Molac, sur un terrain de 5 hectares, avec près de 400 exposants et 60 000 visiteurs.

> Entrée : 3€. Salon du machinisme agricole, concours de vaches "blondes d'aquitaine", chevaux etc... exposition-vente de matériel agricole mais aussi de motoculture, automobile, salon de l'habitat (construction, rénovation, aménagements intérieur et extérieur), meubles, expo-vente de véhicules, campings-car, voyageur, marché alimentaire, animations... Présence de plusieurs collectivités locales. Restauration sur place.

> **Contact : 02 97 45 72 90**

<mailto:comite-des-fetes0234@orange.fr>

Organisation : Comité des fêtes de Molac

> **Du 28 au 30 juin, St-Congard**  
**Fête du Canal**

Du 28 au 30 juin, le canal va faire des vagues. Des animations pour petits et grands, toujours dans la bonne humeur ! Concours de boules, palets, musique, jonglage, cochon grillé, descente aux flambeaux sur le canal puis feu d'artifice, des joutes nautiques, les fameux OFNI (Objets Flottants Non Identifiés), etc.

> **Contact : 02 97 43 51 82**